

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CLERMONT-SOUBIRAN  
Du 09 mai 2023**

**Convocation du : 04 mai 2023**

Nombre de Conseillers :

En exercice : 11

Présents : 9

Votants : 11

L'an deux-mille-vingt-trois, le neuf mai, le Conseil Municipal de la Commune de Clermont-Soubiran, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Mr DEPASSE Guy, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 04/05/2023

Présents : Mrs DEPASSE. FOURNIER. BOURGEOT. TERRIE. VITRAC Mmes OREJA. BUSCAIL. BIYAK. EBRARD.

Pouvoirs : A. HAAG a donné pouvoir à P. BIYAK et C.SIMME à J-C VITRAC

Absent(s) excusé(s) : HAAG et SIMME

Secrétaire de séance : P. BIYAK et N. OREJA

Lecture est faite du procès-verbal de séance du Conseil Municipal précédent pour observations et approbation.

**Travaux à l'église de Coupet**

Le top départ est donné aujourd'hui 09 mai 2023. L'église a été vidée de ses mobiliers, stockés au local municipal de Saint-Pierre-de-Malaure pour la durée des travaux. L'église est fermée officiellement depuis hier soir et pour 18 mois. Quelques objets ont été laissés sur place pour la réunion de jeudi 11/05/2023 avec le maître d'œuvre. Les artisans commencent leurs interventions vendredi 12/05/2023.

**Choix du maître d'œuvre pour la sécurisation du hameau de Saint-Pierre-de -Malaure**

La commission appel d'offre a reçu 3 devis :

ACII	5 950 € HT	6 700 € TTC
BOISSEAU (Sistels)	6 650 € HT	7 980 € TTC
IRIS (branche de SOGEXFO)	6 300 € HT	7 560 € TTC

### **Transfert de compétence à la CC2R, portant sur une partie de la compétence en matière d'approvisionnement en eau**

Pour rappel, lors du Conseil Municipal du 28/03/2023, la décision avait été reportée, le conseil ayant besoin de précisions sur le sujet. Le 24/04/2023 une réunion d'information a eu lieu à la mairie. Mrs BRAJOUX (CC2R) et COYAUD (Tarn-et-Garonne Aménagement) avaient alors présenté la mission à mettre en œuvre.

JC FOURNIER expose le résumé de leur intervention. La démarche est administrative pour une meilleure gestion de l'approvisionnement en eau et le stockage de substitution pour l'agriculture privée ; les retenues actuelles n'étant pas optimisées.

La CC2R transfère elle aussi sa compétence à Tarn-et-Garonne Aménagement qui - en lien avec le monde agricole (FNSEA...), le monde de l'environnement (France Nature Environnement...) et les usagers (union fédérale Que Choisir...) - a pour mission de collecter les besoins et d'en vérifier le bien-fondé, de structurer les projets et d'obtenir des subventions.

Mr COYAUD avait précisé que cette organisation est expérimentale et qu'elle va être étudiée de près au niveau national.

La CC2R prendra part au financement à hauteur de 7% pour des retenues la concernant.

**Le transfert est adopté à l'unanimité.**

Tarn-et-Garonne Numérique étant devenu Tarn-et-Garonne Aménagement,

JC FOURNIER précise avoir demandé à Mr COYAUD lors de la réunion du 24/04/23 que la commune soit informée des actions concernant la fibre.

### **ADMR**

M. BUSCAIL présente un résumé de l'AG.

L'équilibre financier a été retrouvé en 2022.

Les remplacements d'absence sont toujours problématiques et le planning d'interventions compliqué à réaliser.

### **Devis Be-métal**

Le devis se monte à : 1637 € HT et 1965 € TTC.

Il comporte les lettres « M A I R I E » ( + 2 porte-drapeaux offerts).

**Il est adopté à l'unanimité.**

Il sera demandé à Be-métal de prévoir que ces éléments soient amovibles, dans l'éventualité de la réfection de la façade de la mairie.

### **Questions diverses**

- Le CANAL des 2 MERS

L'opération CANAL PROPRES du 22/04/2023 a pu se dérouler sans pluie. La jonction s'est faite avec les collègues de Lamagistère. A l'arrivée à Valence d'Agen, un apéritif attendait tous les participants.

L'association du Canal des 2 Mers a officialisé la date du 27 Avril 2024 pour la prochaine opération CANAL PROPRES.

S. TERRIE et J-C. FOURNIER se sont rendus à la réunion organisée par les départements de la Gironde et du Lot-et-Garonne. Y a été présentée une dizaine de fiches techniques, créées pour divers points de responsabilité.

- Les fleurs ont été plantées au village - de nouvelles plantes peu gourmandes en eau - avec paillage pour limiter l'arrosage. Les balconnières devant la mairie ont été changées.

Les palmiers de la montée à l'église du bourg sont malades.

- Elections sénatoriales

La date est fixée au 24/09/2023.

- Réunion du SMEP. Le budget a été voté. Il y a un projet de panneaux photovoltaïques sur le hangar des boues à Malause. Un emprunt de 50 K€ est à prévoir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H30.